



SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
Point 9 de l'ordre du jour :	
Discussion générale (<i>suite</i>)	
Discours de M. Chalmers (Haïti)	1
Discours de M. Gromyko (Union des Républiques socialistes soviétiques)	6
Discours de M. Allen (Jamaïque)	14

Président : M. Emilio ARENALES (Guatemala).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Discussion générale (*suite*)

1. M. CHALMERS (Haïti) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous présenter, tant au nom du Gouvernement haïtien qu'en celui de la délégation que j'ai l'honneur de conduire, nos félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de votre élection, à l'unanimité, à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies réunie dans cette enceinte pour les travaux de sa vingt-troisième session.

2. Cette désignation par acclamation, pourrait-on dire, hommage à vos qualités exceptionnelles de diplomate émérite, à votre zèle jamais démenti de serviteur public, défenseur inlassable des idéaux et des nobles buts de notre organisation, non seulement honore votre noble patrie, le Guatemala, où fleurit encore la civilisation maya, l'une des plus vieilles et des plus originales du monde, mais constitue un réconfort pour tous les petits pays, qui se sentent rassurés à l'heure du triomphe, toute considération de puissance pour une fois mise de côté, du *vir bonus* jugé apte par ses pairs à conduire à bonne fin les travaux de notre assemblée. Presque au seuil de leur ouverture, qu'il plaise à Votre Excellence, Monsieur le Président, d'agréer nos vœux sincères de succès et de gestion fructueuse.

3. Il serait suprêmement injuste de ma part de ne pas saluer le Président sortant de l'Assemblée générale, S. E. M. Corneliu Mănescu, qui a su avec un tact vraiment remarquable, concilier les antagonismes, rapprocher les contraires et, sans froisser intérêts et amours propres, servir avec une rare élégance la cause de notre organisation.

4. Je prends tout autant plaisir à saluer, au nom du peuple nègre d'Haïti, l'arrivée dans le cercle de la grande famille des Nations Unies d'une petite nation de la terre d'Afrique, le Royaume du Souaziland. Pays fertile au sous-sol prometteur, célèbre par ses riches plaines, ses vallées ombreuses et pittoresques, malheureusement adossé à la redoutable Afrique du Sud et au menaçant Mozambique portugais,

puisse-t-il échapper aux convoitises inexprimées encore de ses puissants voisins et constituer, par une ascension rapide dans les voies de la civilisation, un exemple exaltant pour nos frères qui, "à portée de main" de ses frontières, connaissent les horreurs de la hideuse politique d'*apartheid* et gémissent sous le dur joug colonial.

5. Dans son message historique du 22 septembre 1968, le Dr François Duvalier, président à vie de la République d'Haïti, homme d'Etat transcendant, ethnologue de grande classe et sociologue de réputation internationale, s'adressant au peuple haïtien à l'occasion de l'anniversaire de son élection à la première magistrature de l'Etat, stigmatisait, en termes peut-être sévères mais combien objectifs, le comportement égoïste des nations nanties face à l'impératif de la coopération internationale, seule susceptible d'aider les peuples sous-développés à s'élever au-dessus de leur position de parias de la civilisation pour, échappant aux fléaux de la misère, de la maladie et de l'ignorance, accéder au bien-être généralisé, à une meilleure espérance de vie et à la culture.

6. Cette coopération internationale, fondée sur l'égalité juridique des Etats, le respect réciproque de leurs grands intérêts, la non-intervention de la part d'un Etat ou d'un groupe d'Etats, sous quelque prétexte que ce soit, dans les affaires d'un autre Etat, conformément au paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies, et aussi l'impératif de l'assistance sous toutes ses formes aux pays en voie de développement, est la condition *sine qua non* du progrès économique et social, de la paix, du maintien des relations cordiales et amicales entre les peuples.

7. Qu'il me soit permis de reprendre ici les magnifiques propos du chef de l'Etat haïtien s'adressant, par-dessus son peuple, à la conscience universelle. Après avoir affirmé la réalité profonde de la civilisation haïtienne et de toutes les petites civilisations, il soulignait en effet :

"Si ceux qui sont appelés à des échanges avec nous, à collaborer, à coopérer, n'en tiennent pas compte, alors qu'ils veulent se croire des bienfaiteurs, ils n'auront été que des assassins de l'âme, des criminels impardonnables. Il leur aura manqué, pour coordonner leur volonté d'assistance ou leur assistance, la grande générosité du coeur et de l'esprit qui commande impérativement le respect des hommes . . . C'est ainsi que nous n'hésitons pas à absorber la vérité de ce propos, à le faire nôtre : "l'égoïsme des nations riches est plus meurtrier que la guerre."

8. Nous avons perçu le drame des inégalités dans leur cause profonde à partir du moment où nous nous sommes mis à l'écoute du monde, à l'écoute des appels et aussi des réponses. L'homme sera-t-il l'esclave des créations de son propre génie? Ne parviendra-t-il jamais à se libérer de

l'égoïsme pour orienter la vie humaine vers un plus grand don de soi-même à tous ceux qui en ont besoin et qui attendent le secours utile et désirable? Mais "l'égoïsme des nations riches est plus meurtrier que la guerre".

9. Et plus loin, le chef de l'Etat haïtien de déclarer:

"Je n'ai pas attendu ... les magnifiques recommandations du plus grand des pasteurs de ce dernier quart du XXème siècle, Jean XXIII, dans *Gaudium et spes, Mater et magistra, Pacem in terris*; je n'ai pas attendu pour satisfaire les exigences de la justice et de l'humanité dans la répartition de la totalité des ressources de la terre à utiliser au bénéfice de toute l'humanité; je n'ai pas attendu pour satisfaire les exigences de la solidarité humaine et de la fraternité chrétienne qui doivent présider aux relations entre les communautés politiques, afin que les Etats économiquement développés, dont le devoir est de venir en aide aux pays en voie de développement, ne recherchent pas en cela que leurs avantages politiques par esprit de domination. L'aide technique et financière doit être apportée dans le désintéressement politique le plus sincère et avoir pour objet de mettre les communautés en voie de développement à même de réaliser par leur propre effort leur montée économique et sociale."

10. Ainsi donc, refus obstiné des impératifs de la collaboration internationale, manque total de compréhension, mépris souverain et écrasement, au besoin, des petites civilisations, poursuite effrénée de la politique de puissance, partage du monde, tacite ou non, — ne chicanons pas là-dessus, — en zones d'influence constituant de véritables chasses gardées, justification spécieuse des actes les plus attentatoires aux droits des peuples faibles, telles paraissent être les dominantes de la politique internationale, simple expression des besoins et des intérêts des grandes puissances, parfois même, hélas, des satisfactions de prestige ardemment recherchées.

11. Elles suffiraient à expliquer les grands faits de l'actualité: poursuite de la guerre non déclarée au Viet-Nam, occupation militaire de la Tchécoslovaquie, avec pour corollaire l'affrontement éventuel entre les pays de l'OTAN et les pays signataires du Traité de Varsovie, poursuite de la guerre fratricide et exterminatrice entre l'ethnie biafraise et le Gouvernement fédéral du Nigéria, crise chronique au Moyen-Orient, refus de signer ou de ratifier le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, sans compter le spectre effrayant de la Chine maoïste dont l'ombre gigantesque se profile menaçante sur ses voisins immédiats; et, pour descendre dans un domaine plus terre à terre mais néanmoins vital pour les peuples du tiers monde, la réduction de l'ordre de 40 p. 100 par le législatif américain des allocations d'assistance aux pays sous-développés en fonction sans doute d'impératifs nationaux, dont la construction, d'un système de protection anti-missiles.

12. N'est-ce pas faute d'avoir su imposer silence aux appétits à peine déguisés que 23 ans après la signature de l'Acte de San Francisco par lequel les peuples de l'univers avaient exprimé les buts, les normes, les principes directeurs d'un monde nouveau, tels qu'inscrits dans la Charte des Nations Unies, avaient mis hors la loi le recours à la violence, consacré le droit des nations faibles à l'existence

et à l'ascension dans les voies de la civilisation, que se pose avec plus d'acuité que jamais le problème de la paix indivisible, de cette paix mondiale si difficile à sauvegarder, qu'elle soit mise en cause en Afrique, dans l'Asie du Sud-Est, en Europe ou au Moyen-Orient?

13. N'est-ce pas au mépris des principes les plus élémentaires de la morale internationale et pour assurer la primauté des impérialismes qu'est menée au Viet-Nam une guerre inexpiable, où l'on utilise de part et d'autre les moyens apocalyptiques de destruction inventés par la science moderne, une guerre qui se poursuit sans trêve ni relâche, accumulant des ruines et des dévastations irréparables, des pertes croissantes de vies humaines, sans souci des appels pour la paix lancés par les plus hautes autorités internationales et spirituelles, tandis qu'à Paris, autour de la table de négociations, les mêmes arguments sont repris inlassablement, les deux adversaires estimant hautement encourageant le fait de la non-rupture des pourparlers?

14. Faire voter une résolution spécifique par l'Assemblée générale des Nations Unies demandant un arrêt des bombardements aériens du Viet-Nam du Nord selon la suggestion de l'honorable U Thant, et exigeant en contrepartie — osons-nous souhaiter par esprit d'impartialité — la cessation de l'infiltration des troupes nord-vietnamiennes au sud de la zone démilitarisée? Une telle initiative, inspirée par un haut sens des responsabilités et par un élan de générosité vraiment louable, mériterait d'être encouragée, n'eût-elle que la valeur d'un voeu pieux destiné à rejoindre dans la poussière des archives les nombreuses résolutions votées depuis plus de 15 ans et condamnant la toujours vivace politique de l'*apartheid*. Moyen de pression morale sans doute, ne soulignerait-elle pas une fois de plus l'impuissance de notre organisation devant le ferme propos des puissances grandes et moyennes?

15. Quant à la situation plus que tragique que vit le Biafra et dont il est rapporté qu'elle revêt le caractère d'un véritable génocide, j'ose confesser qu'elle fait vibrer intensément la fibre sentimentale chez nous autres Haïtiens.

16. Nous pouvons difficilement ne pas exprimer notre sympathie pour les Biafrais qui meurent chaque jour par milliers pour la survie de leurs populations, la sauvegarde de leur culture et dont les ancêtres, les farouches Ibos, ont joué un rôle capital dans notre glorieuse épopée de 1804.

17. Sans vouloir s'ingérer, même en paroles, dans les affaires intérieures d'un peuple souverain, et nous inclinant bien bas devant les efforts méritoires de Sa Majesté impériale Hailé Sélassié, qui ont eu pour effet de porter à l'ordre du jour de l'opinion publique internationale le martyre d'un peuple innocent, nous pensons souhaitable, nous basant sur notre propre expérience de la faiblesse des moyens des organisations régionales, que l'Organisation des Nations Unies, pour satisfaire sa vocation à l'universel (Art. 11, 12 et 35 de la Charte), se saisisse de cette question vitale pour l'avenir du continent africain, pour peu que l'affrontement menace encore de durer.

18. Nous prenons aussi la liberté d'émettre le voeu que le Gouvernement nigérien se montre grand dans la victoire, que la commission d'observateurs appelés à suivre l'avancé de ses troupes puisse faire état de la modération de leur

comportement et que l'apport du Biafra, en toute liberté, en toute sécurité pour ses fils, constitue pour ce gouvernement, tant au point de vue culturel qu'économique, une expérience enrichissante.

19. Les événements récents de Tchécoslovaquie, pour reprendre la très forte expression d'U Thant, "ont empoisonné l'atmosphère à travers le monde".

20. Le déploiement inimaginable de forces militaires considérables par l'un des super-Grands, assisté de ses quatre alliés du Traité de Varsovie, contre un membre loyal de son propre bloc seulement coupable d'une tentative de libéralisation de son régime, a provoqué dans toutes les sphères politiques — à part quelques exceptions qui s'expliquent d'elles-mêmes — des réactions tout à fait défavorables.

21. Ne conviendrait-il pas de rappeler en la circonstance la vigoureuse condamnation par le chef de l'Etat haïtien de la violation de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale d'un petit pays? Le Dr François Duvalier a déclaré:

"L'occupation brutale de la Tchécoslovaquie par la Russie soviétique et ses alliés soulève ma profonde indignation et celle de tout le peuple haïtien, si fier de son indépendance et de sa souveraineté. Cet acte de banditisme international devrait servir de leçon aux peuples économiquement faibles à la lumière des normes essentielles et permanentes de l'histoire, et les aider à se retrouver eux-mêmes. Je crois qu'il y va de l'avenir même de l'Organisation des Nations Unies, des espoirs de paix, de progrès économique et social des peuples du monde; car, depuis quelque temps, ce sont les membres permanents du Conseil de sécurité eux-mêmes qui violent systématiquement les principes de base de la Charte de San Francisco, à savoir l'égalité juridique des Etats, l'autodétermination des peuples et la non-intervention."

22. Mais, rien n'y fit, il s'agissait de conserver l'intégrité monolithique de la doctrine communiste telle qu'elle avait été conçue par Staline; il s'agissait de parer au déviationnisme, à l'infiltration d'un certain libéralisme à l'occidentale, de maintenir des positions stratégiques couvrant les approches du territoire de la "Sainte Russie".

23. L'Union soviétique aurait pu invoquer de nombreuses circonstances atténuantes: l'opération s'était faite pratiquement sans effusion de sang; l'équipe des dirigeants tchécoslovaques — Président de la République, Premier Ministre, chef du parti — n'avait pas été limogée; des pourparlers étaient en cours pour l'évacuation totale ou partielle du territoire tchécoslovaque.

24. Les conséquences du coup de Prague n'en furent pas moins désastreuses: raidissement de l'OTAN, reprise de la guerre froide, condamnation par de nombreux partis communistes européens de l'acte commis; et, fait à retenir, une nouvelle démonstration de l'antinomie fondamentale entre la philosophie politique des systèmes capitaliste et socialiste, que des esprits généreux espéraient voir évoluer l'un vers l'autre et se rencontrer à mi-chemin.

25. En dernière analyse, la malheureuse Tchécoslovaquie, abandonnée à ses propres moyens, ne fait que livrer un

combat à retardement. Tôt ou tard, et plutôt tôt que tard, elle devra plier les genoux et subir la dure loi du plus fort.

26. Ces crises graves, susceptibles de conduire à tout moment à des conflits généralisés débouchant sur le suicide collectif de l'humanité, les nombreux autres problèmes restés pendents, tels que la persistante et honteuse politique de l'*apartheid*, les barils de poudre de Corée et du Moyen-Orient, la politique d'agression de la Chine rouge, le combat sans issue mené par les peuples du Sud-Ouest africain et les peuples sous domination portugaise pour le droit à la vie et à la liberté, justifient-ils le pessimisme de ceux qui pensent qu'il en est de l'Organisation des Nations Unies comme de l'ancienne Société des Nations, bonne tout au plus aux honneurs de l'ensevelissement dans le "linceul de pourpre où dorment les dieux morts"?

27. Une vue plus réaliste de la vie internationale établit à l'évidence que l'Organisation des Nations Unies, si elle connaît de nombreuses limitations, a joué et peut encore jouer, quand les circonstances lui sont favorables — accord, lassitude, ou inquiétude des grandes nations notamment — le rôle bienfaisant de tampon dans le déchaînement de la politique de puissance, pour la sauvegarde de cette paix tellement indispensable à la satisfaction des besoins croissants des malheureux peuples du tiers monde et de leurs aspirations légitimes vers le progrès économique et social.

28. L'Organisation demeure, avec ses services spécialisés et la présomption de neutralité que lui confère sa quasi-universalité, le lieu idéal de rencontre où les grandes puissances pourraient, sans perdre la face, s'asseoir à la table des négociations, discuter des conditions du rétablissement de cette coexistence armée, combien préférable malgré tout aux affrontements locaux, prélude éventuel de la guerre généralisée, avec à l'horizon la menace mortelle du champignon atomique.

29. Notre Organisation a-t-elle bien joué son rôle il y a de cela quelques années, avec l'accord indispensable des Grands, naturellement, lors de la malheureuse affaire de Suez; elle a déployé les casques bleus entre des adversaires sur pied de guerre et contribué au maintien du *statu quo*. N'a-t-elle pas accompli avec le même bonheur cette mission en Corée, à Chypre et au Congo?

30. Nous autres, petites puissances, lui en sommes infiniment reconnaissantes et apprécions à sa juste valeur sa bienfaisante action temporisatrice. Pourquoi cette nation ne s'exercerait-elle pas avec autant de bonheur en de nombreux "points chauds" de la planète, le long peut-être de cette zone démilitarisée limitant les deux Viet-Nams, et aussi sur la ligne s'étendant entre la République fédérale d'Allemagne et la Tchécoslovaquie, où se font face les forces de l'OTAN et celles des pays signataires du Traité de Varsovie, pour prévenir l'incident majeur que semblent annoncer les discussions sur les Articles 106 et 107 de la Charte et les déclarations non équivoques des puissances atlantiques?

31. Tel est le sens que je prêterais volontiers aux démarches répétées d'U Thant, pèlerin infatigable de la paix, dont les déclarations, irritantes parfois pour les Etats intéressés, n'en ont pas moins retenu l'attention de tous les peuples épris de paix.

32. C'est ainsi que je voudrais interpréter sa dernière proposition visant une réunion à l'occasion de la session actuelle de l'Assemblée générale, entre les Ministres des affaires étrangères des quatre Grands — Etats-Unis d'Amérique, Union soviétique, France et Royaume-Uni — réunion préparatoire à une rencontre au sommet des chefs d'Etat, avec, pour objectif, l'examen des causes de tension et le renversement de la détérioration des relations entre l'Est et l'Ouest en fonction des événements de Tchécoslovaquie et de la non moins inquiétante guerre du Viet-Nam [voir A/7201/Add.1, par. 169].

33. Quel que soit le sort fait à la proposition de notre Secrétaire général, qu'il m'autorise à l'en féliciter publiquement au nom de tous les peuples faibles. Votre voix, Monsieur le Secrétaire général, s'identifie à celle de la conscience universelle; elle traduit les aspirations profondes à cette "sécurité internationale" sans laquelle une humanité en folie sombrerait dans la haine et le chaos, annonceurs de catastrophes irréparables à l'échelle planétaire. Que Votre Excellence continue à multiplier les propositions, les exhortations à la modération, les appels en faveur d'une paix juste et durable sans crainte de jouer les Cassandres et d'être indéfiniment la voix isolée clamant dans le désert. "Sonnez", a dit le poète. "Sonnez toujours, trompettes de la pensée."

34. Je m'en voudrais de ne pas mentionner les services inappréciables que l'Organisation des Nations Unies rend aux Etats Membres par ses institutions spécialisées — comme l'UNESCO, la FAO, l'OMS, le Fonds spécial — par les services d'experts compétents et dévoués mis sur simple demande à la disposition des pays sous développés, par sa haute compréhension des situations spéciales créées par les catastrophes naturelles et, fait à souligner, par ce sens de l'universel qu'elle contribue à développer en ses séminaires, ses cycles d'études au niveau des jeunes générations, source de recrutement des dirigeants de demain; ces derniers seront de plus en plus persuadés que la civilisation humaine est faite de l'apport de toutes les civilisations, grandes et petites, et que, selon les paroles du très regretté sénateur Robert Kennedy s'adressant aux étudiants de l'Université du Cap, dans cette Afrique du Sud bastion de l'injustice humaine, "seul l'homme sans envergure reste attaché à la sombre et néfaste superstition selon laquelle son monde est limité par la colline la plus proche, son avenir par les rives d'un fleuve, sa communauté humaine par le cercle de ceux qui ne partagent pas sa ville, ses joies et la couleur de sa peau"¹.

35. La République noire d'Haïti, premier Etat nègre indépendant et souverain du monde, branche détachée du rameau africain, jetée en plein cœur du bassin des Caraïbes, perdue au milieu de cette Amérique anglo-saxonne et hispanique à laquelle elle n'a pourtant jamais ménagé, au péril même de son existence nationale, les marques de sa sympathie et d'une profonde solidarité, fière de ses origines ethniques mais résolument attachée à la culture française, a constitué pendant longtemps un véritable défi aux puissances esclavagistes de l'époque.

36. Que l'on imagine un moment qu'arrivée de haute lutte à l'indépendance en 1804, après avoir affronté et défait les

troupes espagnoles et anglaises appelées à la rescousse par les Grands Blancs, après avoir jeté à la mer les 25 000 hommes du général Leclerc, propre beau-frère de Napoléon Bonaparte, recrutés pourtant parmi les bataillons les plus aguerris de la campagne d'Italie, notre République eut à évoluer pendant près d'un demi-siècle au milieu des Antilles anglaises, françaises et espagnoles où sévissait l'esclavage, et dans le voisinage des Etats-Unis d'Amérique, où le grand Abraham Lincoln ne devait libérer les nègres qu'en 1863, au cours de la sanglante guerre de Sécession.

37. La République noire d'Haïti constituait le mauvais exemple, le pestiféré à isoler, l'Etat dont les premiers pas ne devaient point être guidés, car sa prospérité, que dis-je, des progrès même relatifs, en auraient fait un dangereux centre d'attraction pour ses frères de race d'Amérique et de partout.

38. Ainsi fut prise l'habitude par la presse à sensation des grands pays de l'époque — et l'habitude constitue une terrible force acquise — de présenter sous un jour odieux nos moeurs et coutumes, les moindres faits de notre vie nationale, de ridiculiser notre folklore, de jeter le discrédit sur nos chefs d'Etat les plus progressistes: Faustin Soulouque, Henri Christophe, Félicité Salomon Jeune, le Dr François Duvalier, et j'en passe. Ainsi fut prise l'habitude d'étouffer les aspirations les plus légitimes d'un pays qui, tout comme les républiques soeurs de l'Amérique, a connu des fièvres de croissance, mais luttait, comme il lutte encore, dans l'indifférence, l'incompréhension, voire l'hostilité générale, pour survivre, s'équiper, triompher des maux séculaires qui accablent le tiers monde, à savoir la misère, l'ignorance et la maladie.

39. Et pourtant, malgré toutes ses vicissitudes, l'histoire de mon pays demeure l'une des plus attachantes de l'Amérique. Jamais ne s'est démenti son dévouement inlassable à la cause de la liberté; son attrait pour les cimes où fleurissent la fraternité et la solidarité n'a jamais cessé de le porter au secours des peuples opprimés.

40. En témoigne d'une manière irrécusable Savannah, dans l'Etat de Georgie, aux Etats-Unis d'Amérique, où plus de 600 Haïtiens — parmi eux Henri Christophe, futur roi d'Haïti — payèrent de leur sang l'apport de fraternité haïtienne à la cause de l'émancipation des 13 colonies anglaises de l'Amérique. En atteste tout aussi éloquemment le témoignage de reconnaissance de Simon Bolivar, l'immortel Libertador, au second chef d'Etat de la première République noire du monde, qui l'avait recueilli en Haïti, réconforté, armé et équipé après un premier échec, pour la grande aventure de la libération, du joug espagnol, des peuples dits "bolivariens". Il écrivait:

"Dans ma proclamation aux habitants du Venezuela et dans les décrets que je dois expédier, je ne sais s'il me sera permis de témoigner les sentiments de mon cœur envers Votre Excellence, et de laisser à la postérité un monument irrécusable de votre philanthropie²."

41. Toujours est-il qu'en 1826, lors de la convocation du Congrès de Panama, premier congrès panaméricain, Haïti ne

¹ *Congressional Record; Proceedings and Debates of the 89th Congress, Second Session*, vol. 112, 9ème partie, p. 12430.

² S. Bolivar, *Obras completas*, La Havane, Editorial Lex, 1947, vol. 1, p. 189.

fut pas invitée. Crainte d'irriter les puissances européennes? Oubli, difficilement concevable? On ne sait vraiment. Les Etats-Unis d'Amérique purent y déléguer un observateur, mais pas mon pays. Telle est la grande leçon que l'histoire — j'ai bien dit l'histoire — offre à mes compatriotes et à mes frères de race.

42. Mais les idées ont heureusement évolué tant dans le domaine privé que dans le domaine international. Notre indépendance reconnue, par la France d'abord, puis par les puissances européennes et toutes les autres, Haïti s'est efforcée, au cours d'un siècle et demi d'histoire, d'établir des relations amicales et cordiales avec toutes les républiques soeurs de l'Amérique latine, et croit y être arrivée. Elle a fait partie de l'Union panaméricaine et elle est justement fière d'appartenir à cette Organisation des Etats américains dont elle a reçu, avec les honneurs dus à un chef d'Etat, le nouveau secrétaire général, M. Galo Plaza, homme d'Etat éminent et citoyen de l'Amérique. Nous sommes d'ailleurs à l'heure du grand brassage culturel, à l'heure de l'interpénétration des civilisations, sans distinction de race ou de langue, et tout comme nos frères des Etats-Unis d'Amérique et d'autres pays de l'hémisphère, nous croyons avoir le droit de nous écrire: "Nous aussi, nous sommes l'Amérique."

43. Je me sens donc très à l'aise pour aligner les faits suivants:

1) Mon pays compte parmi les plus pauvres de l'hémisphère occidental, avec une densité de population considérable et l'un des revenus par habitant les plus insignifiants du monde.

2) De tous les pays de l'Amérique — à part un crédit pour l'éradication du paludisme, un autre pour l'adduction d'eau potable, celui de la HACHO³, un quatrième pour la construction d'une petite école vétérinaire, enfin un dernier, de près de 800 000 dollars, correspondant aux frais d'une mission technique de 31 experts de l'Organisation des Etats américains, le tout représentant un montant relativement modeste — Haïti demeure le pays qui, à titre de prêts ou de dons, a le moins bénéficié de l'aide de l'Alliance pour le progrès.

3) L'économie d'Haïti se ressent et se ressentira pendant longtemps encore des effets dévastateurs de trois ouragans: Flora, Cléo et Inés, qui, en moins de deux ans, se sont abattus sur le pays, détruisant le cheptel, les cultures vivrières, ruinant les espoirs de nos braves paysans. Haïti aurait vraiment besoin d'être secourue.

4) Les huit invasions armées du territoire haïtien, nourries à l'extérieur par une propagande mensongère, véritables actes d'agression indirecte, ont entraîné, au titre de dépenses pour la défense nationale, des sorties de fonds extraordinaires. Elles ont d'ailleurs toujours coïncidé avec la récolte du café et la saison touristique, qu'elles peuvent contrarier, mais qu'elles n'arriveront jamais à supprimer.

44. Le Président à vie de la République n'a jamais nié l'utilité de l'apport d'une collaboration honnête et efficace, à tous les échelons, des grandes instances internationales,

pour la réalisation des objectifs et priorités fixés dans son plan d'action pour 1968-1969. Il écrivit le 16 juillet 1968 à M. Galo Plaza:

"La transformation des milieux, l'amélioration de l'infrastructure, le relèvement du niveau de vie, la progression économique, qui comporte en soi une raison, comme un indice multiplicateur, sont autant de phénomènes définis comme les résultantes de forces concurrentes, dont l'effort national et l'aide extérieure."

45. A quoi l'actuel secrétaire général de l'Organisation des Etats américains — dont les peuples d'Amérique ont retenu l'intervention énergique lors de la coupe sombre proposée par le Congrès des Etats-Unis dans le montant des crédits alloués à l'aide aux pays sous développés — répondit en termes heureux:

"C'est une coïncidence frappante qu'à l'heure actuelle se constitue pour Haïti une mission d'assistance technique de l'Organisation des Etats américains, dont quelques-uns des membres sont déjà à Port-au-Prince; ce sera une occasion où il nous sera donné de travailler plus étroitement au profit de l'aménagement social et économique d'Haïti."

46. Si, malgré ces prémices heureuses, les espoirs se révélaient vains par suite, comme toujours, d'ingérences politiques ou de toutes autres circonstances imprévues, eh bien! le président Duvalier a déjà convié son peuple à la grande aventure de l'effort collectif et a dit:

"Parce que, en 1968, je le sais, le principe d'une souveraineté intégrale n'est pas à l'honneur comme il devrait l'être, l'illusion des pseudo-développés qui croient que seule l'imitation pourra être profitable à une nation en développement, demeure vivante et active. Copier, copier tout: structures politiques, administratives, juridiques, mode d'agir, copier jusqu'à l'aberration mentale. Non, non! Combien véritable est ce propos: "l'égoïsme des nations riches est plus meurtrier que la guerre". Nous nous débrouillons. Il faut que cela devienne un fait de conscience pour chaque enfant haïtien, pour chaque femme haïtienne, pour chaque homme haïtien; nous nous débrouillons. Nous nous débrouillerons au mieux dans un contexte empoisonné par les égoïsmes, par les préjugés, les haines, les cruautés et les violences les plus inqualifiables et les plus inutiles... Non! Nous n'avons à copier personne. Non! Dans notre nationalisme sont la doctrine, la foi et l'action."

47. En ce qui concerne les dénigreur professionnels du Gouvernement haïtien — exilés politiques désireux de remettre en question, pour la seule satisfaction de leurs intérêts sordides, les conquêtes d'une révolution réalisée au profit des grandes masses laborieuses, véritables "rois en exil" alliés à des mercenaires sans foi ni loi, à des racistes impénitents, tel l'ineffable Graham Green, qui se refuse à reconnaître la moindre vertu, le moindre mérite aux peuples noirs ou de couleur —, nous les laisserions volontiers à leur malfaisance venimeuse, à la bataille sans grandeur menée contre un petit peuple armé seulement de sa foi illimitée en son chef et en la justice de sa cause, s'il ne convenait de dénoncer une fois pour toutes les mensonges et les crimes qui les déshonorent à jamais aux yeux de la postérité.

³ Haitian American Community Help Organization.

48. Existe-t-il dans le nord-ouest du pays une situation d'urgence causée par une sécheresse dont ont souffert tous les pays de l'Amérique latine, situation déjà dominée par les efforts du Gouvernement haïtien aidé par des organismes internationaux ? une agence de presse payée par l'or de la trahison s'empresse de publier aux quatre coins de la terre qu'une famine pire que celle dont souffre le Biafra sévit en Haïti et que des parents sont contraints de vendre leurs enfants au prix de 40 cents de dollar par tête. Mais en vérité qui les achète ?

49. Le Président à vie de la République a-t-il commué la peine de mort contre des comparses, capturés les armes à la main au cours de l'invasion pirate d'Haïti du 20 mai dernier et lâchement abandonnés à leur sort ? Immédiatement l'opposition à l'extérieur met en garde contre un faux geste de clémence de la part du chef de l'Etat haïtien.

50. John David Knox, citoyen britannique convaincu de complot contre la sûreté de l'Etat d'Haïti et qui avait calculé que son hôtel était à portée de mitrailleuse de la résidence du chef de l'Etat et de sa famille, est-il grâcié et remis à son ambassadeur, après condamnation à la peine capitale ? Il s'agit, selon les ennemis de la patrie haïtienne, d'un calcul infâme des dirigeants du pays; ou peut-être — qui sait ? — d'une violation des droits de l'homme. Et j'en passe!

51. Mais eux, ils ont le droit de lâcher des bombes sur des populations innocentes dont les victimes n'ont pu se compter. Ils ont le droit de saccager des récoltes. Ils ont le droit de massacrer de pauvres et paisibles paysans. Ils ont le droit d'exécuter des prisonniers sans défense. Ils ont le droit d'abattre à vue des officiels du Gouvernement haïtien. Ils ont le droit d'inciter le peuple à la révolte. Ils ont le droit d'agonir d'injures le chef de la nation et d'assassiner en terre étrangère un consul d'Haïti lâchement attiré dans un guet-apens.

52. Mais je crois que c'en est assez sur ce triste sujet. Le plus sage est de laisser ces messieurs à leur mauvaise conscience. Qu'ils reposent en paix!

53. Comme chaque année, en tant que Secrétaire d'Etat des affaires étrangères de la République d'Haïti et au nom de S. E. le Dr François Duvalier, président à vie d'Haïti — le huitième, selon une tradition bien établie de notre histoire — je me sens fier et heureux d'affirmer l'adhésion la plus entière du Gouvernement haïtien aux normes et aux nobles fins de l'Organisation des Nations Unies.

54. La démocratie haïtienne, démocratie appliquée et pratiquée au nom du peuple, pour le peuple et par le peuple qui, l'arme au pied, monte la garde autour de son chef et des conquêtes de sa révolution, croit aux valeurs éternelles que postule la Charte signée à San Francisco. Elle croit au respect de la dignité de la personne humaine et au droit des individus et des peuples à la liberté. Fermement attachée au concept de la souveraineté et de l'indépendance nationales dans l'ordre politique et dans l'ordre économique, elle ne nie pas pour autant le fait de l'interdépendance des Etats. Comme tous les pays anxieux de maintenir la paix, condition indispensable du progrès économique et social, elle forme le vœu que les grandes puissances prennent pleinement conscience de leurs responsabilités historiques

envers le monde civilisé, pratiquent la coopération internationale, l'esprit de tolérance et de bon voisinage et renoncent à l'emploi de la force et des moyens de pression de toutes sortes.

55. Elle souhaite que, de plus, notre Organisation, même au prix d'une réforme de sa Charte qui accuse un léger retard au regard des impératifs de l'ère atomique, devienne un instrument efficace de protection de la paix et de la sécurité internationales pour la pleine réalisation de l'aventure humaine dans sa marche ascendante vers plus de lumière.

56. M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe] : Monsieur le Président, permettez-moi, au nom de la délégation soviétique, de vous féliciter de votre élection au poste de président de la vingt-troisième session de l'Assemblée générale et de vous souhaiter plein succès dans vos travaux à ce poste important.

57. Cette vingt-troisième session de l'Assemblée générale commence ses travaux dans une situation complexe, où les contrastes entre les diverses politiques menées par les Etats apparaissent de plus en plus clairement. Si nous en parlons, c'est pour souligner l'importance de la tâche qui se pose à l'Organisation des Nations Unies et la responsabilité qui revient à chaque gouvernement de créer, au cours de cette session, un climat propice à l'examen fructueux des questions inscrites à l'ordre du jour.

58. Quels que soient la région du monde ou le théâtre d'événements importants vers lesquels nous nous tournons, nous voyons partout s'affronter les forces de la paix, du progrès et de la libération nationale et les forces de la réaction et de la guerre. Sur les champs de bataille du Viet-Nam, dans le désert du Sinaï, dans les efforts déployés afin de faire disparaître les séquelles du colonialisme, à la table des négociations de Genève et ici même, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, cette lutte se poursuit, à des degrés d'acuité et de tension divers, mais de façon constante.

59. Si les problèmes les plus cruciaux pour les peuples demeurent sans solution, les causes s'en trouvent dans la politique menée par les dirigeants des puissances occidentales qui mettent leur attachement aux blocs militaires et à la course aux armements au-dessus des intérêts des peuples. C'est précisément à cette politique dans les affaires internationales qu'ils lient l'avenir du système social dont ils expriment les intérêts.

60. Ceux qui ont à coeur les intérêts de la paix, ceux qui ont clairement conscience de la frontière qui sépare la lutte des idées et des opinions en tant que telles des tentatives pour décider de l'issue de cette lutte en faisant appel aux armes, ceux-là ne peuvent manquer de porter un jugement positif sur la politique extérieure de l'Union soviétique et des autres Etats de la communauté socialiste.

61. De nos jours, compte tenu de l'exceptionnel pouvoir de destruction des armes modernes, seuls des ignorants, ou des aventuriers, peuvent ne pas se rendre compte de ce que signifierait un conflit armé entre deux systèmes sociaux.

62. Depuis que l'Etat soviétique existe, nous avons cherché un point de contact dans les rapports internationaux

avec les Etats où règnent un autre système social et une autre conception du monde que les nôtres. Aujourd'hui encore, l'Union soviétique est fermement persuadée qu'il faut essayer de trouver la possibilité de coopérer, ou même d'exercer des actions communes, avec les gouvernements des Etats bourgeois dans le cadre des objectifs généraux consistant à prévenir une nouvelle guerre mondiale.

63. Dans la lutte pour empêcher le déclenchement d'une guerre et pour réduire à l'impuissance les forces d'agression, notre allié naturel est un groupe important de pays qui n'entrent pas dans la communauté socialiste, mais qui ont brisé les fers du colonialisme, qui se sont engagés dans la voie du développement indépendant et qui tiennent à renforcer la paix. Ce sont les pays en voie de développement, où vivent près d'un demi-milliard d'êtres humains. Nous savons bien qu'eux aussi considèrent notre pays comme leur ami et leur allié dans la lutte pour la paix et la liberté des peuples.

64. Avec les autres Etats socialistes, l'Union soviétique mène constamment et fermement une politique de paix et d'amitié entre les peuples et défend le principe de la coexistence pacifique entre Etats, quel que soit leur système social. Cela signifie-t-il que les aventures militaires d'ordre "local", les atteintes à la liberté des peuples et le déclenchement de crises internationales peuvent demeurer sans riposte de notre part ? Non, il n'en est rien. La politique soviétique unit étroitement l'amour de la paix et la lutte contre l'agression, directe ou indirecte, sous quelque forme qu'elle se manifeste.

65. Chaque session de l'Assemblée générale des Nations Unies se voit saisie de problèmes importants. Nous parvenons à réaliser des progrès dans la solution de certains d'entre eux. D'autres demeurent de longues années sans solution. D'autres enfin semblent être posés afin de compliquer la tâche de notre organisation et d'envenimer le climat international.

66. Une telle situation dépend de plusieurs causes. L'expérience montre néanmoins que l'efficacité des travaux des Nations Unies dépend en grande partie du réalisme dont font preuve les Etats pour tenir compte de leurs intérêts réciproques, notamment des intérêts de la communauté socialiste. Les tentatives qui sont parfois faites pour utiliser l'Organisation des Nations Unies contre les intérêts vitaux des pays socialistes, c'est-à-dire ceux qui touchent leur sécurité, sont vouées à l'échec.

67. La communauté des Etats socialistes a vu le jour après la seconde guerre mondiale et constitue une conquête historique de toute l'humanité progressiste. Les Etats qui la composent ont une destinée commune et ont à résoudre des tâches communes pour l'édification d'une société qui exclut l'exploitation de l'homme par l'homme, ouvre des perspectives illimitées à l'utilisation de toutes les capacités humaines, de tous les résultats de la science, de la technique, de la culture non à des fins de destruction mais pour le bien de l'humanité. Ce sont ces idéaux humanitaires élevés qui inspirent les pays socialistes dans leurs activités communes sur la scène internationale.

68. Les pays qui forment la communauté socialiste ont leurs intérêts vitaux, leurs obligations, notamment pour

assurer leur sécurité collective, leurs principes socialistes pour assurer leurs relations mutuelles, sur la base de l'entraide fraternelle, de la solidarité et de l'internationalisme. Cette communauté forme un tout indissoluble, renforcé par des liens indestructibles, tels que l'histoire n'en avait jamais connus auparavant.

69. Les intérêts du socialisme et la politique extérieure des pays socialistes ont une importance universelle, ce que comprennent maintenant bien des Etats, notamment ceux qui n'appartiennent pas à notre monde socialiste. C'est justement le socialisme qui constitue le rempart le plus solide contre toutes les menées agressives dont le terrain nourricier est constitué par le régime social qui a donné naissance aux deux guerres mondiales. Le socialisme veillait sur le berceau de la liberté nationale et de l'indépendance de nombreux pays représentés au sein de notre organisation.

70. Porter atteinte aux positions du socialisme dans le monde revient à augmenter les risques d'un nouveau conflit mondial.

71. Que les représentants et les idéologues du monde capitaliste ne se réjouissent pas si, dans la tâche difficile qui consiste à établir de nouveaux rapports sociaux, et notamment sur le plan international, tout ne va pas toujours sans heurts. Il apparaît parfois certains phénomènes que nos ennemis interprètent comme un affaiblissement du mouvement socialiste.

72. Ils mesurent notre réalité à leur aune et se réjouissent prématurément. Nous sommes profondément convaincus que les objectifs communs, les fondements communs sur lesquels reposent les Etats socialistes et dont les racines plongent dans les exigences vitales de la société humaine et dans les lois de son évolution permettront de surmonter tous les obstacles, et que les peuples des pays frères resserreront encore plus étroitement leurs rangs dans le mouvement qui les emporte en avant.

73. On cherche ici à nous reprocher les événements qui se sont déroulés en Tchécoslovaquie. On voudrait parler du caractère soi-disant "imprévu" et "incompréhensible" de l'action entreprise par les Etats socialistes alliés. Mais qu'y a-t-il donc là d'imprévu ? Vous savez parfaitement qu'il n'y a rien d'inattendu dans les mesures que prennent les Etats socialistes pour se protéger contre les menées des imperialistes. L'Union soviétique et les autres pays socialistes ont plus d'une fois prévenu ceux qui seraient tentés de restreindre la communauté socialiste et d'en arracher ne serait-ce qu'un seul maillon que nous ne le tolérerons pas et que nous ne les laisserons pas faire.

74. Ceux des hommes d'Etat occidentaux qui ont un jugement sain le comprennent bien. Et nous sommes enclins à penser qu'il en va de même pour ceux qui, aujourd'hui, pourtant, ne demanderaient pas mieux que de faire du bruit autour de cette question. Ils le comprennent mais, pour certaines raisons, ce bruit leur est sans doute utile. Il ne nous appartient pas de juger à leur place de ce qui est bon pour eux. Nous remarquons simplement que les véritables intérêts de leurs propres Etats, et à plus forte raison leurs intérêts à long terme, ne correspondent pas à cela.

75. Mais qui donc pourrait se laisser impressionner par ces bruyants tambourineurs, soudain transformés en défenseurs

d'un socialisme "attrayant" et "efficace"? Leur faire confiance, ce serait croire que le monde s'est retourné sens dessus dessous et qu'un miracle s'est produit. Bien entendu, il n'en est rien.

76. Lorsque les représentants du camp impérialiste font appel aux citations de Lénine sur la question nationale, tout le monde comprendra qu'il s'agit d'un phénomène au plus haut point stupéfiant. Il leur est apparemment difficile de comprendre que la question nationale est effectivement et véritablement résolue par le socialisme. Cela leur est difficile parce qu'ils expriment l'opinion d'un système social qui, au cours de longs siècles, a opprimé et dévasté les pays coloniaux, sur le territoire desquels on ne pourrait sans doute pas trouver un seul mètre carré de terre qui ne soit jonché des ossements de ceux qui sont tombés sous le joug colonialiste.

77. Pensez un peu : les ennemis du socialisme s'inquiètent de son efficacité et de son attrait, les colonialistes ont à coeur les droits et l'égalité des nations. En réalité, ce ne sont pas les succès du socialisme et du communisme qui leur sont chers, mais les menées anticomunistes.

78. L'Union soviétique juge nécessaire de déclarer, du haut de cette tribune, que les Etats socialistes ne sauraient tolérer et ne toléreront pas que soient lésés les intérêts vitaux du socialisme, et qu'il soit porté atteinte à l'intégrité des frontières de la communauté socialiste et, par la même, aux bases de la paix mondiale.

79. Que nul ne cherche de contradictions entre notre volonté de défendre les intérêts du socialisme et de la communauté socialiste, et notre volonté de défendre la cause de la paix et de la sécurité mondiales. Il n'y a là aucune contradiction.

80. Nous tendons une main amicale aux Etats d'Europe qui savent, par leur propre expérience, qu'une guerre peut s'approcher insensiblement, et qu'aujourd'hui encore l'Union soviétique demeure un puissant rempart contre l'agression et la revanche.

81. Nous sommes partisans de l'amitié avec les Etats d'Asie et de son renforcement.

82. Nous tendons une main amicale aux pays d'Afrique, dont les peuples viennent juste de rejeter les chaînes du colonialisme.

83. Nous tendons une main amicale aux Etats et aux peuples d'Amérique latine, dont rien ne nous sépare, et dont les efforts pour conquérir la liberté et le progrès ont toute notre sympathie.

84. Nous sommes partisans de l'amitié avec les peuples de l'Amérique du Nord, notamment avec le peuple des Etats-Unis, dont la mémoire, de même que la nôtre, gardera toujours la tradition de la lutte commune dans les rangs de l'alliance anti-hitlérienne, et qui assume, lui aussi, une responsabilité immense dans le maintien de la paix dans le monde entier.

85. L'un des problèmes les plus importants qui se posent au monde est celui de la fin de la course aux armements et du désarmement.

86. Les réalisations du génie humain dans les domaines pacifiques de la science, de la technique, de l'industrie, de l'agriculture et de la culture sont présentées dans les expositions internationales et universelles et entrent dans la vie quotidienne des hommes.

87. Imaginez que des spécimens des armes de plus en plus destructrices conçues et réalisées au cours des dernières années, par exemple, dans les grands pays soient rassemblés et exposés aux regards de tous. En voyant de leurs yeux ce que leurs mains ont créé, les hommes, sans aucun doute, chancelleraient d'effroi, comme au bord d'un précipice. Mais "l'exposition" des armes aura lieu non dans les foires et les défilés, mais pendant la guerre, si l'humanité ne sait pas s'en préserver.

88. Le monde a depuis longtemps franchi la limite au-delà de laquelle il est insensé de poursuivre la course aux armements.

89. Chaque nouvelle dalle ajoutée à la pyramide des armements la rend plus chancelante et menace de précipiter sur la tête des peuples les bombes, les fusées et tous les moyens de destruction massives déjà réunis.

90. Toute nouvelle pierre ajoutée à cette pyramide accroît le fardeau économique et social qui pèse avant tout sur les épaules des masses travailleuses, créatrices des richesses.

91. Certes, il est impossible de se libérer d'un seul coup de la course aux armements. Il faudrait pour cela qu'intervienne un changement radical dans la politique menée par les Etats qui se livrent à l'escalade en ce domaine mais qui, jusqu'à présent, refusent de s'engager avec nous dans la voie du désarmement général et complet, pour lequel l'Union soviétique lutte et continuera de lutter.

92. Nous sommes persuadés qu'il est nécessaire de dresser des barrières pour freiner et arrêter le flot croissant des armements, puis d'entreprendre une action pour limiter les armements et éliminer tous les moyens permettant de mener une guerre. Certaines mesures importantes, qui ont été prises d'un commun accord ces dernières années pour limiter la course aux armements (arrêt des essais nucléaires, non-prolifération des armes nucléaires, interdiction de rivaliser en matière nucléaire dans l'espace extra-atmosphérique), témoignent que cela est possible.

93. Nous rejetons résolument les conceptions fatalistes de ceux qui, ayant perdu confiance en un résultat positif des pourparlers, proposent de se croiser les bras et de demeurer immobiles devant les bouches des canons et les fusées.

94. Dans certains cas, les sermons concernant le caractère inévitable de la course aux armements cachent les desseins de ceux qui sont prêts à mettre en jeu l'avenir de l'humanité pour accroître leurs profits ou obtenir des avantages stratégiques.

95. Dans d'autres cas, ceux qui se font les prophètes de la stérilité de la lutte pour le désarmement sont les mêmes qui, se donnant pour les champions les plus avancés du combat contre l'impérialisme, se solidarisent en fait avec lui et aident à pousser le monde dans une voie dangereuse.

96. Que faut-il faire pour dresser des obstacles à tout nouvel accroissement des armements? Divers procédés et

diverses méthodes ont été expérimentés depuis 20 ans. Certains ont pensé qu'il fallait commencer par le désarmement nucléaire. D'autres, par les armes classiques. Certains ont dit qu'il valait mieux créer d'abord un climat international favorable, puis en venir au désarmement. D'autres, qu'il fallait mettre en oeuvre des mesures de désarmement, et que le climat international se normaliserait alors de lui-même.

97. Ces variantes, et beaucoup d'autres, ont été présentées sur la table des négociations, mais aucun tournant ne se dessine. Pourquoi donc ? Peut-être ces méthodes sont-elles mauvaises ? Non, il ne s'agit pas des méthodes. On peut choisir celle que l'on voudra, mais on ne parviendra au succès qu'à une condition : il faut être prêt à désarmer, il faut que les Etats, et surtout les grands, soient décidés à s'engager dans cette voie.

98. Sinon, tout se résume à un duel verbal. Lorsque, avant même d'aborder l'examen d'une proposition portant sur une quelconque mesure de désarmement, on s'efforce de la saborder, il est difficile d'espérer faire des progrès.

99. Nombreux sont ceux, dans le monde, qui manquent de métal et de pain. Même ce simple don de la nature qu'est l'eau douce devient de plus en plus rare dans diverses parties du monde; mais la solution de ce problème n'avance que lentement, et devient de plus en plus difficile.

100. Pourquoi en est-il ainsi ? Parce que la course aux armements et les risques de conflit armé qu'elle engendre obligent à affecter d'énormes ressources matérielles à l'industrie militaire, aux bureaux et aux laboratoires d'études et à l'entretien de forces armées. S'il était possible d'utiliser pour les besoins du développement pacifique une partie de ces moyens, ainsi que les facultés intellectuelles (pensée des savants, expérience des organisateurs de la production, travail et savoir-faire des ouvriers, connaissances des agriculteurs, talents de ceux qui travaillent dans le domaine de la culture), l'humanité entière ferait un énorme pas en avant.

101. Oui, nous sommes partisans d'une autre idéologie que celle qui règne dans le monde et qui a engendré et encourage la course aux armements. Nous savons bien qu'à lui seul le désarmement n'apporterait pas la solution des plus graves problèmes sociaux. Ces problèmes sont et seront résolus conformément aux lois objectives de l'évolution sociale. Nos opinions à cet égard sont bien connues, et nous ne nous en écarterons pas d'un millimètre.

102. Cependant l'Union soviétique et les autres Etats socialistes lancent un appel pressant à tous ceux qui ont à coeur les intérêts de la paix et pour les inviter à mettre un frein à la course aux armements et à procéder au désarmement; il n'est pas un seul peuple ni un seul Etat qui n'ait à y gagner.

103. De nombreux savants constatent que l'écart entre les rythmes de production des pays industriels développés et de ceux qui viennent d'accéder à l'indépendance se maintiendra et même ira croissant. Si un tel danger existe — comme bien des faits l'indiquent — où est donc l'issue ?

104. Cette issue existe : il faut transférer les ressources matérielles utilisées pour la course aux armements au

développement économique pacifique, pour couvrir notamment les besoins des pays auxquels un bon rythme de développement économique et l'élévation de son niveau sont aussi indispensables que l'air.

105. Le désarmement est une des exigences gravées sur l'étendard de la politique extérieure de notre pays par le fondateur de l'Etat soviétique V. I. Lénine. L'Union soviétique s'en inspire lorsqu'elle élabore des mesures appropriées, qui sont également conformes aux objectifs des Nations Unies.

106. L'Union soviétique a présenté à l'ordre du jour de la vingt-troisième session de l'Assemblée générale [A/7223], à titre de question importante et urgente, un "Mémoire du Gouvernement de l'URSS sur certaines mesures urgentes concernant la cessation de la course aux armements et le désarmement" [A/7134]. Ce document a été communiqué aux gouvernements de tous les pays du monde, et nous pensons qu'à l'heure actuelle il a été suffisamment étudié pour que son examen devant l'Assemblée générale ait un caractère concret.

107. Avant d'en venir aux propositions soviétiques, permettez-moi, au nom du Gouvernement soviétique, de me féliciter de ce que le succès des travaux consacrés à l'élaboration du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [résolution 2373 (XXII)], qui, à l'heure actuelle, a été signé par près de 80 Etats, ait ouvert des perspectives pour la conclusion de nouveaux accords internationaux dans ce domaine du désarmement nucléaire qui est d'une importance vitale.

108. Maintenant, à Bonn et dans quelques autres capitales, on discute : "peut-être ne faudrait-il pas barrer les voies de diffusion des armes nucléaires ? Peut-être même vaudrait-il mieux que tous les Etats, ou presque tous, aient accès à ces armes ?"

109. On peut présenter de nombreux arguments pour combattre ce point de vue. Nous souhaiterions seulement que tous les pays, représentés ou non à l'ONU, méditent sérieusement sur ce qui suit. Si les événements évoluaient dans la direction où les poussent les adversaires avoués ou dissimulés de l'accord sur la non-prolifération, de nombreux mois, et peut-être même des années, pourraient s'écouler, sans que soit réglé le problème de la non-prolifération des armes nucléaires. Alors, Messieurs les adversaires de cet accord, vos propres peuples vous demanderaient des comptes pour la légèreté avec laquelle vous avez abordé la solution d'un des principaux problèmes de la sécurité internationale. Il est plus facile de gâcher une oeuvre importante que de la mettre en chantier, il est plus facile de détruire que de prendre une mesure positive.

110. L'accueil positif que de nombreux pays ont réservé au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, notamment à l'occasion de la Conférence d'Etats non dotés d'armes nucléaires qui vient de se terminer à Genève⁴, constitue un résultat encourageant, que l'Organisation des Nations Unies a largement contribué à obtenir. Maintenant, notre tâche consiste à prendre des mesures pour faire participer le plus grand nombre possible d'Etats à ce traité et pour assurer au plus vite son entrée en vigueur.

111. Venons-en maintenant aux propositions contenues dans le mémorandum du Gouvernement soviétique. Je vais brièvement en exposer l'essentiel.

112. L'Union soviétique propose d'interdire l'emploi des armes nucléaires. Malheureusement, les gouvernements des autres puissances nucléaires n'ont pas encore clairement exprimé leur volonté d'agir en ce qui concerne les armes nucléaires, de la façon dont l'Union soviétique est prête à le faire, c'est-à-dire les mettre hors la loi.

113. Il n'est pas trop tard pour remédier à cette situation. Nous invitons les puissances qui possèdent les armes nucléaires à s'asseoir à la table des négociations soit en comité restreint, soit avec la participation d'autres Etats et à étudier sérieusement la question d'une convention internationale interdisant l'emploi des armes nucléaires. Le Gouvernement soviétique, quant à lui, est prêt, dès aujourd'hui, à apposer sa signature sur un tel document. Nous voudrions espérer que, de son côté, l'Organisation des Nations Unies prendra des mesures pour que ce problème soit résolu le plus rapidement possible.

114. L'Union soviétique invite toutes les puissances nucléaires à engager immédiatement des négociations sur la cessation de la production des armes nucléaires, la réduction des stocks, puis l'interdiction complète et la liquidation de ces armes sous contrôle international approprié. Au cours de ces négociations, elle est prête à conclure un accord tant sur l'ensemble des mesures qui conduiront à l'élimination des armes nucléaires, que sur quelques-unes d'entre elles si elles visent cet objectif.

115. Le Gouvernement soviétique propose de conclure un accord sur les mesures concrètes tendant à limiter, puis à réduire les vecteurs stratégiques d'armes nucléaires. L'importance d'une telle mesure, si elle était réalisée, est évidente pour tous.

116. L'Assemblée générale des Nations Unies n'ignore pas que les Gouvernements de l'URSS et des Etats-Unis sont parvenus à un accord prévoyant un échange d'opinions sur une limitation réciproque, puis sur la réduction des vecteurs stratégiques d'armes nucléaires, armes offensives et défensives, notamment armes antifusées. Le Gouvernement soviétique est prêt à procéder à un échange de vues sérieux à cet égard.

117. Nous appelons à mettre fin sans délai à tous les essais nucléaires. Les arguments généralement avancés pour justifier la nécessité d'un contrôle des essais souterrains sont faux et dépourvus de fondement. La pratique a confirmé que nul ne peut procéder en secret à une explosion nucléaire souterraine.

118. Le mémorandum du Gouvernement soviétique contient des propositions dictées par le désir de prévenir les conséquences dangereuses que peut avoir le vol de bombardiers porteurs d'armes nucléaires. Plus d'une fois déjà, des avions américains ont perdu des bombes nucléaires loin des frontières des Etats-Unis.

119. Les peuples n'ont-ils pas le droit de raisonner ainsi : si certains tiennent à faire voler leurs bombardiers et, qui plus est, à placer à bord des bombes atomiques ou à

l'hydrogène, qu'ils le fassent, mais dans les limites de leurs territoires nationaux. Telle est bien la proposition que contient le mémorandum du Gouvernement soviétique.

120. Les mêmes considérations ont dicté la proposition tendant à conclure un accord pour mettre fin aux patrouilles de sous-marins lance-engins porteurs de vecteurs nucléaires dans des limites telles que les frontières des parties contractantes pourraient être à la portée de ces vecteurs.

121. Au cours de la seconde guerre mondiale, comme on le sait, l'interdiction de l'emploi des armes chimiques et bactériologiques a joué son rôle. On n'ignore pas non plus la tentation que ces armes représentent pour les milieux militaires qui voient en elles des avantages certains, même par rapport aux armes nucléaires. Certains pays n'ont cependant pas encore adhéré au Protocole de Genève de 1925. C'est pourquoi le Gouvernement soviétique propose que le Comité des dix-huit puissances sur le désarmement examine les moyens d'assurer l'application par tous les Etats du Protocole de Genève sur l'interdiction de l'emploi des armes chimiques et bactériologiques.

122. Nous posons à nouveau la question de l'élimination des bases militaires étrangères sur le territoire d'autres pays. De telles bases, appartenant à certaines puissances membres de l'OTAN, sont dispersées un peu partout. Des troupes étrangères se trouvent également dans la plupart des pays d'Europe occidentale. La vie ne cesse de prouver que ces bases sont une source de frictions et de conflits armés, qu'elles menacent la liberté et l'indépendance des peuples et que leur maintien empêche la détente internationale.

123. Comme par le passé, le Gouvernement soviétique est partisan de mesures pour le désarmement régional; il propose en particulier la création de zones dénucléarisées dans diverses parties du monde. Nous pensons que la création de ces zones devrait effectivement limiter l'aire de déploiement des armes nucléaires et répondrait pleinement à la nécessité de prévenir toute diffusion directe ou indirecte de ces armes.

124. Le mémorandum expose également le point de vue du Gouvernement soviétique en ce qui concerne la mise en oeuvre des mesures de désarmement et de limitation des armements dans diverses parties du monde, notamment au Proche-Orient.

125. On attache, ces derniers temps, de plus en plus d'importance à la question qui revient à limiter l'utilisation à des fins militaires des milieux dans lesquels l'homme vit et opère. Plusieurs gouvernements s'intéressent à l'utilisation pacifique du lit des mers et des océans. L'Union soviétique se prononce pour que le lit des mers et des océans ne soit utilisé qu'à des fins pacifiques, et elle est prête à participer à des négociations internationales à ce sujet.

126. Tel est l'essentiel du mémorandum présenté par le Gouvernement soviétique, qui propose un ensemble de voies qui pourraient conduire à des résultats fructueux, à condition, bien entendu, que les autres participants aux négociations cherchent aussi à atteindre ce but.

127. La mise en oeuvre simultanée ou par étapes des mesures proposées contribuerait à assainir le climat inter-

national et à éliminer les risques de conflit nucléaire; ce serait une contribution importante à la solution de la tâche historique que constitue l'arrêt de la course aux armements et la solution du problème du désarmement.

128. Lorsqu'on parle de la course aux armements, des foyers de tension internationale et surtout de l'enchevêtrement des intérêts communs ou opposés des Etats, on pense involontairement à l'Europe. Et si quelqu'un oublie, consciemment ou par négligence, l'importance des problèmes européens, l'histoire se venge de cette étourderie.

129. En fait, c'est en Europe, plus que partout ailleurs, que vivent, côte à côte, des Etats appartenant à des systèmes sociaux différents et faisant partie de groupements et d'alliances militaires opposés. C'est là que sont accumulées des quantités d'armes plus grandes que partout ailleurs dans le monde. C'est en Europe que les agresseurs ont reçu la leçon la plus sévère, dont ils se souviendront des dizaines, ou même des centaines d'années.

130. L'écrasement de l'Allemagne hitlérienne, qui s'était fait le héraut d'une politique criminelle d'extermination des autres peuples et qui avait voulu établir son empire sur le monde entier, a été et reste pour toujours un grand succès de l'humanité entière.

131. Les changements qui se sont produits ne sont pas du goût de tous. Certains dirigeants de Bonn voudraient opérer une révision des frontières de l'Europe. Leur premier but est de remettre en cause les Accords de Potsdam et d'autres accords conclus entre les Alliés au cours de la guerre et peu de temps après la fin des hostilités, à un moment où les intérêts étroits de certains milieux passaient au second plan et où il s'agissait, après la guerre, de reconstruire l'Europe et d'assurer une paix durable dans cette région et au-delà. Ces accords n'étaient pas seulement conclus entre des gouvernements, mais aussi entre les peuples.

132. Certes, l'expérience de la guerre et des événements qui l'ont suivie n'a pas manqué de laisser des traces dans les milieux qui déterminent, aujourd'hui, la politique de la République fédérale d'Allemagne. Eux aussi ont appris quelque chose, mais ils en ont tiré leurs propres conclusions : en cherchant à atteindre les mêmes buts qu'autrefois, ils ont commencé à agir avec plus de subtilité.

133. Ces derniers temps, on a lancé la notion de la "nouvelle politique orientale" de la République fédérale d'Allemagne. Depuis deux ans qu'elle a été proclamée, on peut maintenant répondre par des faits à cette question : qu'y a-t-il eu de nouveau ? Rien. Le fond de la "nouvelle politique orientale" est toujours le même : c'est la révision de la carte de l'Europe.

134. Le chancelier Kiesinger a ouvertement déclaré, tout récemment, que la République fédérale d'Allemagne exige la modification du *statu quo* en Europe.

135. On dit parfois : mais l'Allemagne occidentale déclare qu'elle atteindra son but en utilisant uniquement des "moyens pacifiques", et que l'on ne veut pas, en République fédérale d'Allemagne, recréer le Reich allemand d'un seul coup, mais par étapes.

136. Mais Hitler non plus n'avait pas commencé par des coups de canon. Lorsqu'il lui était possible de s'emparer de

territoires étrangers par des "moyens pacifiques" (construction de ponts, jeux sur la parenté des âmes et des civilisations, considérations sur la solidarité face au "danger bolcheviste"), il ne négligeait pas ces moyens.

137. On peut avoir des attitudes différentes envers les phénomènes qui se manifestent dans la République fédérale d'Allemagne. Mais nul n'entreprendra de contester ce fait : dans cet Etat, des forces sont à l'oeuvre qui proclament que la revanche est, ou peu s'en faut, le devoir national de tout Allemand. Nul ne peut non plus contester que, sur le terrain de la politique de Bonn, l'idéologie nazie reflorisse dans tout son éclat. Dans un climat de chauvinisme et de militarisme, qui drogue la conscience des gens, se développent et s'intensifient les activités d'un parti qui a inscrit sur ses étendards des mots d'ordre qui ne se distinguent en rien des mots d'ordre politiques d'Hitler. La différence réside dans l'importance et le degré d'influence.

138. Ceux qui admettent, ne serait-ce qu'une minute, qu'en attaquant les accords de Potsdam la République fédérale d'Allemagne ne porte atteinte qu'aux intérêts des pays socialistes se trompent lourdement. Seuls des gens naïfs en politique peuvent raisonner ainsi.

139. La République fédérale d'Allemagne conserve toujours ses visées sur Berlin-Ouest, qui constitue une unité politique indépendante ayant un statut particulier. A cela, nous répondons nettement : Berlin-Ouest n'a jamais appartenu, n'appartient pas et n'appartiendra jamais à la République fédérale d'Allemagne. Si des troubles s'y produisent de temps à autre, la faute en revient au Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et à lui seul.

140. Certes, les événements qui se déroulent aujourd'hui et ceux qui se sont passés il y a 30 ans présentent une immense différence. Les forces qui veillent maintenant sur la sécurité de l'Europe sont, de loin, beaucoup plus puissantes que les forces d'agression. On ne peut admettre que le quart de siècle qui s'est écoulé depuis la guerre n'ait servi qu'à regrouper et rassembler des forces pour de nouveaux conflits armés. Personne au monde, aucun gouvernement responsable ne peut rester indifférent, quand un Etat européen déclare qu'il ne se reconnaît lié par aucune obligation en dehors de celles qui découlent du bloc militaire de l'OTAN.

141. L'Union soviétique ne s'oppose pas à de bonnes relations avec la République fédérale d'Allemagne. Nous sommes prêts à coopérer avec ce pays dans divers domaines. Nous sommes disposés à poursuivre avec lui des échanges de vues sur le non-recours à la force, à condition que son gouvernement fasse preuve d'une attitude constructive sur la question. Nous souhaitons aussi que la République fédérale d'Allemagne joue, sur le plan international, un rôle correspondant à ses possibilités, notamment en matière économique, en fondant sa politique sur les faits réels entraînés par la guerre et les événements de l'après-guerre, et contribue à renforcer la paix. De l'avis du Gouvernement soviétique, il serait grandement temps que les deux Etats allemands, la République démocratique allemande et la République fédérale d'Allemagne, deviennent membres de plein droit de l'Organisation des Nations Unies, et nous serions prêts à soutenir l'entrée à l'ONU de ces deux Etats.

142. L'Union soviétique coopère activement avec les pays d'Europe qui souhaitent la détente dans cette partie du monde, qui veulent renforcer la sécurité européenne, établir et développer des liens mutuellement avantageux entre les Etats orientaux et occidentaux. Le développement des relations bilatérales aide à atteindre ce but. L'Union soviétique est toujours partisan de poursuivre et de développer ce travail utile.

143. Nous avons participé à l'élaboration d'un vaste programme tendant à renforcer la paix en Europe, exposé dans les Déclarations de Bucarest⁵ et de Karlovy-Vary⁶, qui ont suscité de nombreux échos dans le monde.

144. L'une de ces propositions trouve tellement en elle-même sa propre justification quelle ne devrait éveiller d'objections de personne. Il s'agit de l'appel lancé à tous les Etats d'Europe pour la convocation d'une conférence chargée d'examiner les problèmes que pose actuellement le renforcement de la paix en Europe.

145. En quoi cette proposition pourrait-elle paraître inacceptable ? Les Etats envoient des représentants aux conférences internationales les plus diverses. Beaucoup d'entre elles traitent de problèmes particuliers, qui n'intéressent qu'un nombre restreint de spécialistes. Est-ce que s'ils étaient réunis, les personnalités politiques et les hommes d'Etat du rang le plus élevé ne trouveraient rien d'important à se dire sur la situation en Europe lors d'une étude des problèmes de la guerre et de la paix ?

146. On nous dit qu'une conférence paneuropéenne doit d'abord être préparée. Nul ne le conteste, c'est vrai. Il faut aussi préparer l'Assemblée générale des Nations Unies, parce que son ordre du jour comporte 100 points et même davantage; en 9 ou 10 mois, on parvient à préparer leur examen. Alors pourquoi un an ou même deux ne suffiraient-ils pas à préparer la conférence paneuropéenne ?

147. L'avenir de l'Europe ne dépend pas seulement de l'existence de blocs militaires. Il est une autre solution, qui répond davantage aux intérêts de la paix. Notre opinion sur ce point est exposée dans la Déclaration de Bucarest et dans d'autres documents adoptés en commun avec les autres Etats socialistes; point n'est besoin de la répéter.

148. L'Union soviétique et ses alliés estiment que, pour assurer la sécurité européenne, il faut s'occuper réellement de remettre en ordre les affaires européennes.

149. Comme par le passé, la situation internationale dépend en grande partie de la guerre au Viet-Nam. La position de l'Union soviétique sur la question vietnamienne est bien connue. Elle a été exposée dans les documents du XXIIIème Congrès du Parti communiste d'Union soviétique, du haut de la tribune du Soviet suprême de l'URSS, dans les déclarations du Gouvernement soviétique, et aussi,

⁵ Déclaration sur la consolidation de la paix et de la sécurité en Europe, signée à la Conférence du Comité politique consultatif des Etats membres de Traité de Varsovie, réunie à Bucarest du 4 au 6 juillet 1966.

⁶ Déclaration des partis communistes et ouvriers d'Europe adoptée par la Conférence sur la sécurité européenne, réunie à Karlovy-Vary du 24 au 26 avril 1967.

plus d'une fois, ici même, au sein de l'Organisation des Nations Unies. L'Union soviétique se tient fermement aux côtés de l'héroïque peuple vietnamien et de sa juste cause. Elle accorde et continuera d'accorder toute l'aide possible à la République démocratique du Viet-Nam dans sa lutte contre l'agression des Etats-Unis.

150. Sur quelles bases Washington s'arroge-t-il le droit de dicter aux Vietnamiens la façon dont ils devraient régler leurs affaires intérieures ? Peut-être pense-t-on là-bas que ce droit est créé par les mitraillettes des soldats américains qui meurent sans savoir pourquoi sur cette terre lointaine. Les Américains eux-mêmes voient de plus en plus clairement combien cette politique est erronée.

151. Y a-t-il un moyen de mettre fin à la guerre du Viet-Nam et d'assurer le règlement politique du problème vietnamien ? Oui, ce moyen existe. Les propositions bien connues présentées par le Gouvernement de la République démocratique du Viet-Nam et par le Front national de libération du Viet-Nam du Sud en offrent la possibilité.

152. Il faudrait seulement qu'un esprit réaliste prenne le dessus aux Etats-Unis et qu'on y jette par-dessus bord tout ce qui, jusqu'à ce jour, a empêché un tel esprit de triompher. Ce n'est pas en essayant de lier le peuple vietnamien à l'ordre et aux régimes fantoches vénaux contre lesquels il lutte les armes à la main, mais en respectant le droit imprescriptible des Vietnamiens de déterminer eux-mêmes leur destin sans aucune ingérence de l'extérieur; ce n'est pas en recherchant des positions stratégiques sur la terre vietnamienne, mais en retirant sans condition du Viet-Nam les troupes des Etats-Unis et en remplissant les autres conditions prévues par les Accords de Genève de 1954, que l'on parviendra à engager des négociations fructueuses. Le tout premier pas dans cette direction doit être l'arrêt total et inconditionnel des bombardements et autres actes de guerre commis par les Etats-Unis contre la République démocratique du Viet-Nam.

153. Dans ces conditions, les négociations, qu'elles se déroulent à Paris ou ailleurs, peuvent aboutir à un règlement au Viet-Nam. La fin de l'agression des Etats-Unis au Viet-Nam servirait hautement la cause de la paix universelle, mais aussi, à notre avis, les intérêts des Etats-Unis eux-mêmes.

154. L'ordre du jour de la présente session comporte encore la question relative à la situation au Proche-Orient. Pourquoi les séquelles de l'agression d'Israël, qui remonte à l'année dernière, ne sont-elles pas encore éliminées ? Pourquoi, loin de s'atténuer, la tension dans cette région s'accroît-elle ces derniers temps ?

155. La responsabilité du dangereux retard observé dans le règlement politique au Proche-Orient retombe sur celui qui refuse de se conformer à la résolution du Conseil de sécurité en date du 22 novembre 1967 [242 (1967)], sur celui qui, au mépris des appels lancés par les Nations Unies, provoque des conflits armés et mène une politique de conquête sur les territoires occupés; la responsabilité incombe à Israël.

156. Les Etats arabes s'exprimeront ici eux-mêmes. Mais nous savons qu'ils ont confirmé plus d'une fois, et notamment à M. Jarring, représentant spécial du Secrétaire

général des Nations Unies, qu'ils sont disposés à respecter la résolution du Conseil de sécurité.

157. Comme on le sait, le Gouvernement de la République arabe unie s'est prononcé pour l'élaboration d'un plan — calendrier de mesures coordonnées à prendre par les deux parties pour résoudre le problème du Proche-Orient. Nous soutenons cette proposition réaliste et nous sommes prêts à aider à l'exécution de ce plan qui doit permettre de restaurer la paix dans une région directement voisine de nos frontières méridionales et dont la situation a un retentissement immédiat sur la sécurité de l'Union soviétique.

158. Nous condamnons la position d'Israël et de ceux qui soutiennent ses aspirations guerrières, empêchant ainsi le règlement de la crise du Proche-Orient.

159. Il est actuellement possible de s'orienter vers la paix au Proche-Orient, de faire cesser l'état de belligérance entre Israël et les Etats arabes, d'assurer la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de chaque Etat dans cette région, ainsi que leur droit de vivre en sécurité. Le Gouvernement israélien doit renoncer à ses tentatives pour conserver les territoires arabes occupés, faute de quoi il devra répondre de bien des choses.

160. L'Organisation des Nations Unies ne cesse de porter son attention sur la tâche qui consiste à éliminer le colonialisme sous toutes ses formes. Une de ses grandes richesses politiques, c'est que, sur les questions relatives à la lutte anticoloniale, il s'est formé ici un vaste front d'Etats qui, dans l'ensemble, partent de positions communes. Cela constitue un apport non négligeable dans la juste lutte de libération des peuples.

161. Les peuples des anciens pays coloniaux et dépendants, ayant rejeté les chaînes de l'esclavage colonial, sont en droit de s'enorgueillir de leurs conquêtes. Mais on ne saurait se résigner à une situation qui, aujourd'hui même, maintient en esclavage plus de 50 millions d'hommes.

162. L'Union soviétique condamne le régime raciste de Rhodésie et continuera pour sa part à soutenir fermement les forces qui, en Afrique, luttent pour la libération nationale de cette région, ainsi que d'autres, qui se trouvent encore sous le joug du régime colonial.

163. Nous condamnons le régime antihumain de l'*apartheid* et du racisme élevés au rang de politique nationale par les pouvoirs publics de la République sud-africaine.

164. Nous condamnons ceux qui, malgré les décisions de l'Organisation des Nations Unies, au mépris de la volonté des peuples, soutiennent les régimes coloniaux en Afrique et dans d'autres parties du monde. Nous pensons qu'il faut prendre des mesures internationales afin de couper court aux tentatives des colonialistes destinées à perpétuer la situation des peuples de Mozambique, de l'Angola, de la Guinée dite portugaise et de la Namibie, qui sont dépourvus de tout droit.

165. Les pays qui sont parvenus à se libérer du joug colonial ont à résoudre des problèmes complexes pour assurer leur indépendance nationale et surmonter le plus

rapidement possible les séquelles néfastes du colonialisme dans divers domaines. Au cours de la récente session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui s'est tenue à New Delhi⁷, on a évoqué de nombreux faits prouvant que ces pays continuent à être exploités.

166. Le Gouvernement soviétique estime justifiées les opinions exprimées par de nombreux Etats et selon lesquelles il faudrait augmenter sensiblement la part qui revient aux pays en voie de développement dans les revenus produits par la transformation de leurs ressources naturelles à l'aide des capitaux étrangers. Il soutient la proposition tendant à la conclusion d'accords internationaux pour élever, sur le marché mondial, les prix des combustibles, des matières premières, des produits agricoles, qui ont été abaissés artificiellement, et pour réduire les prix des articles manufacturés importés par les pays en voie de développement, qui ont été artificiellement augmentés.

167. L'Union soviétique ne fonde pas ses relations avec les pays en voie de développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine sur la recherche d'avantages unilatéraux. Les principes de l'internationalisme, le soutien constant des pays et des peuples qui luttent pour leur libération ou pour le renforcement de leur indépendance nationale et leur autonomie économique constitue une des bases essentielles de la politique extérieure de notre pays.

168. Depuis de nombreuses années, l'Assemblée générale doit prendre en considération l'utilisation qui est faite de l'étendard des Nations Unies pour couvrir l'occupation de la Corée du Sud. La cause de la division de la Corée est l'ingérence grossière dans les affaires intérieures du peuple coréen à laquelle se livrent les Etats-Unis, qui veulent faire de la Corée du Sud une place d'armes stratégique et une importante base militaire dirigée contre la sécurité des peuples d'Asie. Pour normaliser la situation dans cette région et créer les conditions qui permettront la réunification pacifique de la Corée sur des bases démocratiques, il faut retirer toutes les troupes étrangères de Corée du Sud.

169. Chaque année, les représentants de l'immense majorité des Etats du monde se réunissent dans cette salle pour confronter leurs opinions sur les événements qui se sont déroulés et sur les principales tendances de l'évolution de la situation internationale. On assiste ici à un échange de conceptions et d'opinions au cours duquel, parfois, on parvient à l'identité d'intérêts nécessaire pour l'adoption de décisions qui provoquent la satisfaction de tous les peuples. Ce travail, devenu partie intégrante des échanges internationaux, se poursuit sous les yeux de millions d'hommes qui peuvent juger si les activités de l'Organisation des Nations Unies répondent ou non à leurs aspirations.

170. Pour ce qui est de nous, nous pouvons déclarer en toute certitude que tout en voyant parfaitement ses insuffisances, le Gouvernement soviétique considère l'Organisation des Nations Unies comme un instrument de maintien de la paix et de la sécurité mondiales.

171. Ceux qui s'efforcent de saper la Charte des Nations Unies et de jeter le discrédit sur les principes de cette chartre qui prévoient la coopération entre les membres permanents

du Conseil de sécurité pour l'adoption de mesures importantes ne devraient pourtant pas se souvenir des fondateurs de l'Organisation sans gratitude. La tâche principale de l'Organisation des Nations Unies, sa raison d'être, c'est de conjurer une nouvelle guerre mondiale. La Charte sert et doit servir cet objectif.

172. On prétend qu'il est impossible de faire confiance aux Nations Unies. L'Organisation serait le lieu de trop de discussions et ne prendrait pas assez de mesures concrètes. Tout dépend de l'objet des discussions. Mieux vaut poursuivre pendant 10 ou même 50 ans des discussions autour de la table des négociations que d'utiliser les fusées pendant un seul jour, une seule heure de conflit nucléaire.

173. Nous n'avons pas été sans remarquer que les représentants de certaines grandes puissances sont parfois prêts à se mettre au rang des critiques de la Charte des Nations Unies. Etrange attitude, qui s'explique, sans doute, par des raisons de conjoncture. Si les puissances membres de l'alliance anti-hitlérienne n'avaient pas effectué, en leur temps, tout le travail qui a abouti à la mise au point de la Charte des Nations Unies, si l'Union soviétique et d'autres Etats n'avaient pas défendu cette charte, il n'y aurait aujourd'hui aucune organisation internationale compétente pour les questions relatives au maintien de la paix, et il serait impossible d'en créer une.

174. L'Union soviétique lutte pour que l'Organisation des Nations Unies devienne une organisation réellement universelle. Cela sera impossible tant qu'on n'en aura pas chassé les représentants du régime de Tchang Kai-chek et que la République populaire de Chine ne sera pas rétablie dans ses droits légitimes.

175. L'Union soviétique se prononce pour le renforcement du rôle et de l'efficacité du Conseil de sécurité. Le Conseil vient de prendre une décision importante relative aux garanties accordées aux puissances non nucléaires, à la suite de la conclusion du Traité sur la non-prolifération [résolution 255 (1965)]. C'est un nouveau progrès dans ses activités, qui rehausse le prestige du Conseil et de toute l'Organisation.

176. L'Union soviétique souhaite que les travaux de l'Assemblée générale et des autres organes des Nations Unies qui traitent de problèmes sociaux, économiques et juridiques soient plus fructueux. Nous voulons cependant que l'Organisation soit débarrassée des commissions telles que la Commission pour la Corée, qui dévorent une grande partie des crédits et dont l'activité est purement nuisible.

177. La responsabilité particulière qui incombe aux grandes puissances, membres permanents du Conseil de sécurité, dans le destin du monde, n'est pas un privilège. Nul ne conteste que l'état des relations entre les grandes puissances détermine, dans une large mesure, la question de savoir s'il y aura une nouvelle guerre mondiale.

178. L'Union soviétique est consciente de la responsabilité qui lui revient pour assurer la paix universelle. C'est pourquoi toute initiative, dans les affaires internationales, qui répond aux intérêts de la sécurité internationale, toute action libératrice des peuples rencontre et rencontrera toujours le soutien actif de notre pays. Néanmoins, l'Union

soviétique demeurera, comme par le passé, au nombre de ceux qui ripostent comme il convient à toute politique d'agression.

179. La fermeté dans la protection des intérêts nationaux du peuple soviétique et de la communauté des Etats socialistes, dans le maintien de l'inviolabilité de nos frontières terrestres, de nos côtes et de notre espace aérien, dans la défense de la dignité du drapeau soviétique, des droits et de la sécurité des citoyens soviétiques, est également partie intégrante de notre politique extérieure. Un autre de ses fondements immuables est constitué par notre fidélité envers les obligations internationales que nous avons assumées et envers notre devoir à l'égard de nos alliés.

180. L'Union soviétique ne cache pas qu'elle s'efforce de rechercher avec les autres Etats intéressés des domaines présentant une communauté d'intérêts et une possibilité d'accord allant jusqu'à la conclusion de traités et de conventions, sur une base bilatérale ou multilatérale, lorsqu'ils répondent aux intérêts de la paix et sont fondés sur le respect des droits des peuples.

181. Nous sommes prêts à faire une partie du chemin à la rencontre de chaque Etat désireux d'établir avec l'Union soviétique des relations fondées sur le respect mutuel des intérêts, le bon voisinage et la paix.

182. Pour parvenir à un accord sur les problèmes internationaux dont dépend l'avenir pacifique des peuples, nous sommes prêts à nous asseoir à la table des négociations avec tous ceux qui poursuivent ce but.

183. La complexité de la situation internationale actuelle où tant de problèmes importants restent encore sans solution confirme encore que la présente session de l'Assemblée générale a, elle aussi, des tâches importantes à remplir. Le succès de la session dépendra de la mesure dans laquelle, au cours des travaux, les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies sauront sauvegarder et renforcer les éléments positifs qui se sont manifestés au cours des dernières années d'activité de notre organisation.

184. Le Gouvernement soviétique voudrait espérer que les résultats de la session ne décevront pas les peuples et que les travaux qui se dérouleront ici correspondront à l'évolution de la situation mondiale pour le renforcement de la paix.

185. M. ALLEN (Jamaïque) [traduit de l'anglais] : Je voudrais avant tout, Monsieur le Président, vous présenter à mon tour mes félicitations et celles de la délégation jamaïquaine à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Vous pouvez être certain que la délégation jamaïquaine vous accordera toute sa coopération dans la tâche qui nous attend. Nous sommes convaincus que, sous votre direction, les travaux de la présente session seront couronnés de succès. La délégation jamaïquaine tient également à rendre hommage à votre éminent prédécesseur, S. E. le Ministre des affaires étrangères de Roumanie, M. Corneliu Mănescu, qui a présidé de façon si efficace la vingt-deuxième session de l'Assemblée.

186. Au nom du Gouvernement et du peuple de la Jamaïque, je voudrais aussi souhaiter une chaleureuse bienvenue au Souaziland, le nouvel Etat qui vient de

prendre sa place parmi les Membres de l'Organisation des Nations Unies. Nous connaissons les problèmes et les difficultés de ce nouvel Etat indépendant; ce sont des problèmes et des difficultés dont nous avons fait l'expérience et qui recevront, nous l'espérons, des solutions durables, grâce à nos efforts réunis au sein de l'Organisation des Nations Unies et des institutions apparentées.

187. Nous vivons, de toute évidence, à une époque de grand progrès scientifique et technique. Nous constatons cependant que ce progrès semble devoir servir, pour une large part, à résoudre les problèmes humains par l'extermination mutuelle plutôt que par l'assistance mutuelle. Dans les domaines scientifique et technique, le progrès a été inspiré davantage par le désir de créer des instruments de destruction et de souffrance humaine que par celui d'assurer le bonheur et la prospérité des hommes. Le spectacle du monde actuel est fait pour inquiéter sérieusement tous ceux qui ont à coeur d'y voir régner une paix durable et le respect de la Charte des Nations Unies. Les peuples luttent pour leur existence même; bien des régions du globe où se posent des problèmes humains et politiques vivent sous la menace de solutions militaires ou se les voient imposer. Je pense notamment à la guerre civile au Nigéria et au Viet-Nam, à la situation toujours explosive au Moyen-Orient et aux événements récents en Europe centrale qui ont fait apparaître une fois de plus le spectre d'un affrontement militaire entre grandes puissances.

188. Nous savons tous que le recours à la force pour le règlement des différends n'est, au mieux, que du gaspillage d'énergie et qu'en fin de compte, au prix de beaucoup de souffrance humaine, il ne laisse guère derrière lui qu'une amertume durable entre peuples et nations.

189. Le Nigéria est un membre respecté du Commonwealth et de l'Organisation de l'unité africaine; pourtant, ni l'un ni l'autre n'ont pu, jusqu'à ce jour, aider les dirigeants militaires du Nigéria à trouver une solution pacifique aux problèmes internes du pays. Mais le Nigéria est aussi Membre de l'Organisation des Nations Unies, et il semble à mon gouvernement que la communauté internationale devrait se porter massivement à son secours et lui offrir toute l'aide possible pour soulager ses longues souffrances. Le sort navrant des enfants réfugiés préoccupe tout particulièrement mon gouvernement.

190. La Jamaïque souhaiterait que l'Assemblée générale invite les deux parties adverses au Nigéria à accepter un cessez-le-feu immédiat. En même temps, l'Assemblée devrait inviter tous les Etats Membres à cesser de fournir des armes à l'une ou l'autre de ces parties. Comme on le sait, la Jamaïque a déjà offert une contribution de 10 000 livres au peuple nigérian par l'intermédiaire de la Croix-Rouge internationale.

191. Mon gouvernement appuie l'appel adressé par l'Organisation de l'unité africaine aux dirigeants du gouvernement fédéral pour qu'une amnistie générale soit proclamée dès que les hostilités organisées auront enfin cessé. Nous estimons en outre que l'ONU devrait aider le peuple nigérian à résoudre les divergences dont il a souffert jusqu'ici et qu'elle devrait aussi, par l'envoi au Nigéria de groupes d'observateurs ou autres, comme ceux que nous avons fournis à la population de Chypre, contribuer à

convaincre tous les Nigériens que les arrangements librement conclus seront entièrement appliqués et que leur sécurité individuelle leur sera garantie à tous.

192. Nous espérons que les événements de Tchécoslovaquie ne renverseront pas la tendance à la détente entre l'Est et l'Ouest dont nous avons pu nous féliciter ces dernières années.

193. La tragédie du Viet-Nam continue. Mon gouvernement espère toujours que les entretiens actuellement en cours mériteront vraiment le nom de "pourparlers de paix" et mèneront à l'arrêt des bombardements et finalement à la paix si nécessaire pour ce pays déchiré par la guerre.

194. Nous avons, depuis longtemps, posé le principe selon lequel tous les peuples et toutes les nations doivent pouvoir exercer librement le droit de disposer d'eux-mêmes. Le non-recours à la force pour le règlement des différends et la possibilité, pour chaque Etat, d'entretenir des relations amicales avec tous les autres Etats sont des conditions préalables au véritable exercice de ce droit.

195. Je dois également parler de l'hémisphère occidental. La délégation jamaïcaine est vivement préoccupée par l'existence de conflits frontaliers à l'intérieur de cette région. Ce qui nous inquiète particulièrement, à l'heure actuelle, c'est le cas de nos voisins antillais : la Guyane et le Honduras britannique — Belize — qui n'a pas encore officiellement accédé à l'indépendance.

196. Il est indispensable, pour la paix et la sécurité de cet hémisphère, que toutes les nations reconnaissent strictement le caractère sacré des traités. En fait, le règlement des différends par des moyens pacifiques serait conforme aux normes régissant les relations entre ces Etats. Nous demandons instamment qu'aucun effort ne soit épargné pour qu'intervienne un arrangement à l'amiable et qu'aucune partie n'ait recours à la force, dans aucune région.

197. Mon gouvernement est également préoccupé de ce que plus d'un an après la création de notre zone dénucléarisée d'Amérique latine, notre voisin, la Guyane, ne se soit pas encore trouvée en mesure de signer le traité. Encore une fois, la délégation jamaïcaine souligne la nécessité d'éliminer sans délai tous les obstacles, quels qu'ils soient, qui retardent la signature et l'adhésion de la Guyane, afin que ce traité puisse être pleinement respecté, comme il se doit.

198. Il est, fort heureusement, un autre aspect, un peu plus encourageant, de ce sombre tableau — nous comptons, en effet, quelques succès, quoique limités. A cet égard, la délégation de la Jamaïque salue le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires comme un premier pas vers le désarmement général. Seul l'avenir pourra nous dire dans quelle mesure ce traité aura effectivement réussi à enrayer la diffusion des armes nucléaires, puisqu'il n'empêche pas les pays qui possèdent déjà ces armes d'en accumuler encore davantage. La Conférence des Etats non dotés d'armes nucléaires, qui vient de prendre fin à Genève, a apporté de nouvelles idées et ouvert de nouvelles perspectives. Nous espérons que ces résultats mèneront à l'adoption de mesures grâce auxquelles les avantages de l'énergie nucléaire deviendront plus facilement accessibles

aux pays en voie de développement, à des fins pacifiques et bienfaisantes.

199. Le succès marqué avec l'adoption du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires devrait encourager l'Organisation des Nations Unies à redoubler d'efforts dans le domaine du désarmement général. Il est extrêmement démoralisant, pour les pays peu développés, de voir les pays développés affecter chaque année d'énormes ressources en capitaux et autres aux armements militaires et à d'autres dépenses improductives, alors que ces ressources seraient d'un si grand secours pour résoudre les problèmes de l'analphabétisme, de la faim, du besoin, et pour assurer la croissance économique soutenue qui reste le souci quotidien de la plupart des peuples et des gouvernements des pays en voie de développement. Nous continuons d'affirmer que les grandes puissances devraient développer et soutenir le rôle joué par l'Organisation des Nations Unies dans le maintien de la paix, afin que les craintes et les phobies, qui sont les causes essentielles de la course aux armements, soient dissipées par la création d'un dispositif international fort et efficace, destiné à assurer la paix dans le monde.

200. La question du maintien de la paix mène à celle du colonialisme, car c'est peut-être dans ce domaine que résident les germes des plus grands dangers pour la paix mondiale. La pire manifestation de la domination coloniale est l'*apartheid* tel qu'il est pratiqué en Afrique du Sud. Ceux qui soutiennent cette doctrine continuent de travailler à l'avilissement de tous les peuples non blancs de par le monde. La délégation jamaïcaine espère que la vingt-troisième session de l'Assemblée générale fera un effort sérieux et concerté pour aboutir à un règlement des questions affectant les bastions du mouvement qui se trouvent en Afrique australe. Les pays et les peuples d'origine africaine nouvellement indépendants, en Afrique et ailleurs, ne sauraient connaître de tranquillité d'esprit tant que les puissances intéressées de cette région ne se montrent pas disposées à placer les droits de l'homme et les principes de la justice au-dessus des profits de l'exploitation économique de l'être humain par ses semblables. Il n'y aura jamais de paix durable dans le monde tant que persistera l'injustice criante qui caractérise actuellement la situation régnant en Afrique australe. Encore une fois, nous demandons aux grandes puissances intéressées de respecter les nombreuses résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité ainsi que les objectifs fondamentaux de la Charte des Nations Unies, qui affirme la dignité et la valeur de la personne humaine.

201. L'Année internationale des droits de l'homme nous donne l'occasion de réaffirmer notre foi en ces principes que proclame la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il y a eu quelques résultats notables depuis l'adoption de la Déclaration. Mais nous n'en sommes pas moins déçus par la lenteur générale de nos progrès.

202. N'est-il pas profondément, amèrement ironique qu'à la présente session l'Assemblée générale soit saisie d'un si grand nombre de cas impliquant des violations des droits de l'homme. Il était donc opportun que, 20 ans après l'adoption de la Déclaration universelle, nous décidions de faire le point, dans l'Organisation mondiale comme en nous-mêmes, pour voir dans quelle mesure nous avons tenu les promesses de la Charte. Ce n'était d'ailleurs pas notre

seul but. Nous voulions encore : développer plus largement la compréhension du sens même des droits de l'homme, intéresser plus profondément le public à la sauvegarde et à la promotion de ces droits dans tous les pays et utiliser l'occasion pour protester contre les violations des droits fondamentaux et demander avec force que ces droits soient reconnus dans les régions où ils étaient inconnus ou insuffisants.

203. La première Conférence internationale des droits de l'homme, qui a eu lieu à Téhéran du 22 avril au 13 mai 1968 sur l'invitation du Gouvernement iranien, devait être, cette année, l'événement central de nos travaux en matière de droits de l'homme. Notre tâche, à cette conférence, était triple : passer en revue 20 ans d'activité, juger cette activité et convenir des méthodes et des mesures à appliquer pour donner plus d'efficacité à notre action dans le domaine en question.

204. La Conférence ne s'est pleinement acquittée d'aucune de ces trois tâches. Il se peut que la conjoncture politique de 1968 nous ait rendu la chose impossible. La Proclamation de Téhéran, que nous avons adoptée à l'unanimité, attire l'attention sur quelques-uns des secteurs qui, dans le domaine des droits de l'homme, réclament notre intervention la plus immédiate.

205. Une autre question non moins importante et tout aussi pressante aux yeux de mon gouvernement est le développement et l'utilisation des ressources humaines, ainsi que la création d'un milieu dans lequel on ne verra plus des masses de gens condamnés à endurer la faim et la maladie ou à passer toute leur vie dans une morne résignation ou dans le désespoir. Il s'agit là d'un domaine d'importance vitale pour les pays en voie de développement qui s'efforcent d'élever leur niveau de vie et de parvenir à se suffire à eux-mêmes sur le plan économique, et où il reste beaucoup à faire, malgré les progrès continus de la technique. Il convient de rendre hommage à l'oeuvre accomplie jusqu'ici par les institutions spécialisées en vue d'améliorer les résultats obtenus dans des secteurs tels que la santé et l'éducation.

206. La rapidité du progrès technique rend également indispensable la création de services pour la formation et le recyclage d'enseignants, de techniciens, d'administrateurs et d'hommes d'affaires. Mais ce n'est là qu'un commencement, car pour que les droits de l'homme se réalisent entièrement, pour que les ressources humaines soient pleinement utilisées, il faut d'abord venir à bout d'obstacles tels que l'analphabétisme et la malnutrition des masses.

207. C'est la raison pour laquelle mon gouvernement suit avec le plus vif intérêt les mesures prises pour faire avancer le travail de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du développement social, à la suite de l'adoption de la résolution 1139 (XLI) par laquelle le Conseil économique et social a invité les nations à accorder plus d'attention à ce domaine et demandé aux organes et services dont les activités ont trait à cette question cruciale de coopérer plus étroitement entre eux et de coordonner davantage leurs efforts. Nous avons donc été extrêmement satisfaits de participer à la première Conférence des ministres responsables de la protection sociale, qui s'est tenue dans ce bâtiment il y a quelques semaines à peine.

208. La délégation de la Jamaïque estime que l'Organisation des Nations Unies peut encore contribuer au progrès du développement social d'une manière concrète en créant, sur la base de programmes, des centres de documentation chargés de fournir des renseignements sur tous les aspects des activités des institutions techniques et spécialisées des Nations Unies. On a déjà fait oeuvre utile dans ce sens, mais occasionnellement seulement, ce qui est insuffisant.

209. Dans le domaine du développement économique, un sentiment de déception s'est déjà manifesté à l'issue de la deuxième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui a eu lieu cette année à New Delhi. La CNUCED a pris naissance dans un grand élan d'espoir. Notre secrétaire général y voyait l'ouverture d'un chapitre nouveau de nos efforts pour accélérer le développement économique des pays en voie de développement. Nous comptions tous sur l'impulsion que la CNUCED pourrait donner à la coopération internationale, mais les faits n'ont pas répondu à notre attente. Certes, la Conférence a offert un cadre unique en son genre pour des échanges de vues, des mesures de coopération et des négociations. Mais il faut maintenant mettre en oeuvre un programme généreux et positif, susceptible de répondre aux besoins urgents des pays en voie de développement.

210. Les faits montrent que la structure des échanges commerciaux entre les pays développés et les pays en voie de développement continue d'être extrêmement défavorable à ces derniers. La détérioration de leur économie s'accroît de plus en plus à mesure que les prix des produits manufacturés provenant des pays développés montent en flèche tandis que la plupart des produits agricoles et primaires provenant des pays en voie de développement se vendent à des prix de plus en plus bas. Il faut modifier cette structure.

211. Nous reconnaissons que, grâce à l'Organisation des Nations Unies, on a fait jusqu'à un certain point du bon travail et qu'il en est résulté de vastes zones d'accord en ce qui concerne certains aspects du développement des échanges. Nous suivons avec un vif intérêt les négociations actuellement en cours pour la conclusion d'un accord international sur le sucre, accord qui est d'une importance vitale pour la Jamaïque et pour beaucoup d'autres pays en voie de développement.

212. La délégation jamaïquaise se félicite également des premières mesures prises par l'Organisation en vue de faire progresser la coopération internationale pour l'exploration, la conservation et l'utilisation dans l'intérêt de l'humanité des ressources du lit des mers et des océans au-delà des limites de la juridiction nationale.

213. Tout en avançant dans notre lutte pour la paix et la prospérité, nous ne devons pas perdre de vue notre objectif essentiel : l'utilisation rationnelle de nos ressources en main-d'oeuvre. La création de complexes industriels, celle de nouvelles villes ou de réseaux de communication, sont les signes et les manifestations extérieurs et visibles du développement et du progrès. Mais ce progrès s'avérera illusoire s'il néglige de tenir compte du matériel humain. L'histoire des civilisations passées en témoigne amplement.

214. En dernière analyse, ce que nous cherchons à sceller ici, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées, c'est la reconnaissance de la fraternité humaine. Il semble paradoxal que nous cherchions des solutions compliquées aux problèmes politiques, sociaux et économiques qui nous assaillent, quand il est tellement évident qu'il suffirait pour les résoudre que nous qui faisons tous partie d'une même famille — le genre humain — nous appliquions ce très simple précepte : "ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse". Jusqu'au jour — s'il vient jamais — où les Etats Membres se montreront disposés à mettre en pratique ce simple précepte, la paix, la prospérité que nous désirons si ardemment continueront de nous échapper.

215. Je voudrais, en terminant, adresser un appel à tous les peuples des Nations Unies qui se sont solennellement engagés, entre autres, "à préserver les générations futures du fléau de la guerre" et "à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples". Je demande aux Etats Membres de témoigner sincèrement et sans équivoque leur fidélité à cet engagement. La survie même de l'humanité et de notre monde est en jeu. Pour les nations les plus puissantes comme pour les plus faibles, il n'y aura ni paix ni prospérité durables en ce monde aussi longtemps que nous ne chercherons à servir que nos intérêts égoïstes. Dans le cadre de l'ONU, nous avons créé les instruments nécessaires pour résoudre nos graves problèmes. Utilisons-les pleinement et efficacement.

216. Nous, Membres de l'Organisation des Nations Unies, avons la responsabilité vis-à-vis des peuples du monde, qui ont confiance en l'Organisation, d'agir efficacement pour résoudre les problèmes qui se posent à l'humanité. Nous ne pouvons hésiter. Le temps presse et les peuples ne sont plus d'humeur à attendre. Le Gouvernement et le peuple de la Jamaïque confirment leur engagement de participer pleinement à l'exécution de cette tâche par l'intermédiaire de l'Organisation.

La séance est levée à 13 h 15.